INFORMATION PRESSE

28 décembre 2023

PERMANENCES : LES ÉLUS RESTENT SUR LE TERRAIN

Jusqu'en juillet 2024

En 2023, les élus municipaux de Châtellerault ont instauré des permanences dans les quartiers de la ville. Après une première année de succès, les édiles repartent sur le terrain dès janvier 2024 et ce, jusqu'à l'été.

Vous pourrez ainsi les retrouver une fois par mois :

- **Au marché d'Ozon**, les mercredis 10 janvier, 7 février, 6 mars, 3 avril, 1er mai, 5 juin et 3 juillet.
- **Aux marchés de Châteauneuf et des Halles Dupleix,** les samedis 6 janvier, 3 février, 2 mars, 6 avril, 4 mai, 1er juin et 6 juillet.

Le temps d'une matinée, la parole est donnée aux habitants qui trouvent une écoute et des réponses à leurs problématiques. Parce que là est le but de ces permanences : rester au plus proche des préoccupations des Châtelleraudais.

CONTACT PRESSE : Aurore Ymonnet – 05 49 20 20 08
aurore.ymonnet@grand-chatellerault.fr